



Circulaire n° 3960

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,
aux offices sociaux et
autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : Cours destinés aux fonctionnaires communaux qui se préparent aux examens d'admission définitive et de promotion du secteur technique

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que le ministère de l'Intérieur organisera des cours préparatoires aux examens d'admission définitive et de promotion destinés aux fonctionnaires du secteur technique¹. Je tiens à préciser que cette formation s'adresse uniquement aux fonctionnaires du groupe de traitement D1 - sous-groupe à attributions particulières, artisan et agent de transport et du groupe de traitement C1 - sous-groupe technique, expéditionnaire technique, qui se préparent à l'examen d'admission définitive ou de promotion de leur groupe de traitement.

Les cours préparatoires aux examens d'admission définitive et de promotion auront lieu à la Chambre des métiers et se dérouleront conformément au programme annexé à la présente circulaire, aux mois de mars et d'avril 2021.

Par ailleurs, je tiens à vous informer que des cours préparant aux examens de promotion des groupes de traitement B1 - sous-groupe administratif et C1 - sous-groupe administratif seront organisés au mois de juin 2021. Les dates exactes seront communiquées en temps utile par voie de circulaire.

¹ en exécution du règlement grand-ducal modifié du 20 décembre 1990 portant fixation des conditions d'admission et d'examen des fonctionnaires communaux

Les inscriptions aux cours, précisant le groupe de traitement du/de la candidat-e, sont à faire moyennant le formulaire joint en annexe de la présente circulaire et à adresser, **pour le 15 mars 2021 au plus tard**, à l'adresse électronique examen.formation@mi.etat.lu.

Finalement, je vous invite à transmettre la présente circulaire à l'ensemble des fonctionnaires concernés.

Le service examens et formations du ministère de l'Intérieur se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire au numéro de téléphone 247-74651.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur



Taina Bofferding